

RÉUNION DU BUREAU DELIBERATIF

Jeudi 14 novembre 2024 à 12 h

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du Bureau communautaire délibératif du 17 octobre 2024.

1. NUMERIQUE

- 1.1. *Fourniture de services opérés de télécommunications et prestations associées - Téléphonie fixe - Accord-cadre avec la société ORANGE - Abrogation de la délibération du Bureau communautaire n° DBC 2024-070 du 13 juin 2024*

2. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 2.1. *Aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente - Subvention à l'établissement BISTROT LE PONT (bar-restaurant multiservices) Lentigny*

3. MUTUALISATION

- 3.1. *Convention de service unifié « Délégué à la protection des données »*
- 3.2. *Conventions de mise à disposition des services techniques des communes de Commelle-Vernay, Le Coteau, Mably, Riorges, Roanne et Villerest au bénéfice de Roannais Agglomération*
- 3.3. *Convention de mise à disposition de services avec le Syndicat Mixte de la Retenue du Barrage de Villerest (SMRBV)*
- 3.4. *Service commun de Direction Générale - Convention de service commun entre Roannais Agglomération et la Ville de Roanne*
- 3.5. *Convention de prestations de service « Reprographie »*
- 3.6. *Mise à disposition du service du Conservatoire Musique Danse Théâtre de Roannais Agglomération à la Ville de Villerest - Interventions artistiques en milieu scolaire*
- 3.7. *Convention de prestation de services « Formation à destination des agents »*
- 3.8. *Mise à disposition de services du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine (SMMM) au bénéfice de Roannais Agglomération - Renouvellement de la convention*

4. ASSAINISSEMENT

- 4.1. *Admission en non-valeur – Année 2024*
- 4.2. *Constitution des provisions budget 2024*
- 4.3. *Marché de travaux suppression STEP belle rivière et création poste refoulement sur la Commune de La Pacaudière avec la société TPCF Groupe COLAS*

5. FINANCES

5.1. *Constitution et reprise de provisions créances douteuses - Année 2024*

6. ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

6.1. *« Site de proximité » Commune du Crozet - Convention d'occupation avec l'Association Jeunesse et Sports (AJS)*

7. ESPACES NATURELS

7.1. *Prestations d'interventions sur le patrimoine arboré - Accord-cadre avec la société TERIDEAL-TARVEL*

8. PROMOTION DU TOURISME

8.1. *Salon de la gastronomie 2024 - Subvention en nature au Comité des Fêtes du Coteau*